

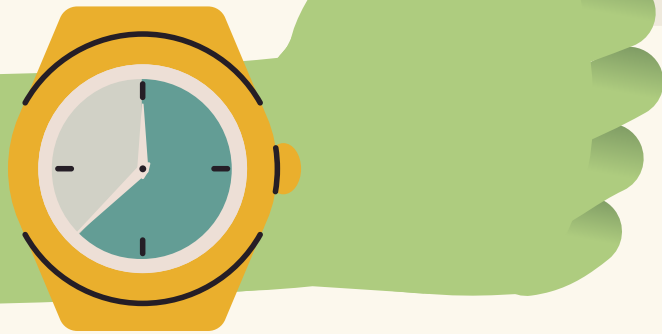
Satisfaction à l'égard de l'emploi du temps 2022

Nos journées étant limitées à 24 heures, la manière dont nous utilisons ce temps est nécessairement contrainte. La satisfaction à l'égard de l'emploi du temps nous renseigne sur la façon dont les gens perçoivent le temps total qu'ils consacrent à leurs activités quotidiennes, y compris le travail rémunéré, le travail et les soins non rémunérés, les loisirs et le sommeil.

Une satisfaction élevée à l'égard de l'emploi du temps correspond à une cote de 7 ou plus sur une échelle de 0 à 10.



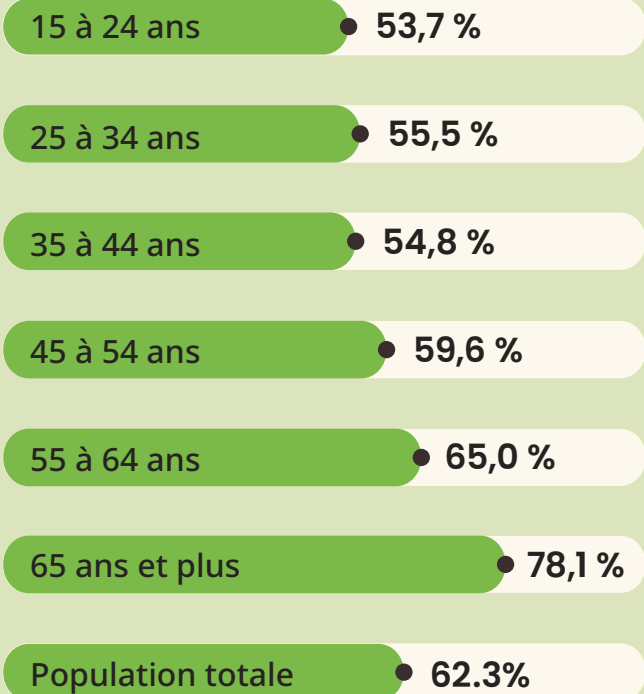
En 2022, la plupart des personnes au Canada (**62,3 %**) étaient très satisfaites de la façon dont elles utilisaient leur temps



Pourcentage de Canadiennes et Canadiens très satisfaits de leur emploi du temps, selon certaines caractéristiques



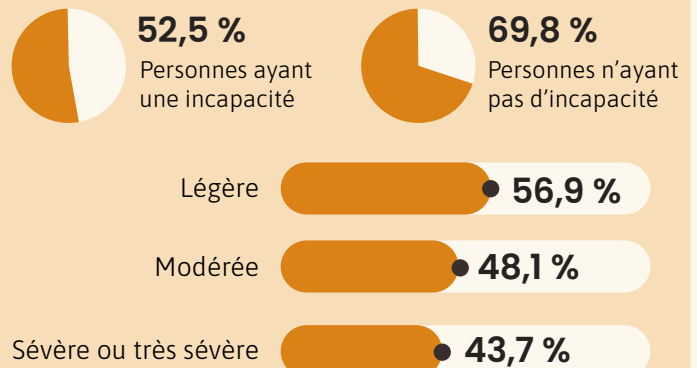
Groupe d'âge



Région de résidence



Situation vis-à-vis de l'incapacité et sévérité de l'incapacité



Note : Les données dans la présente infographie portent sur les personnes de 15 ans et plus qui vivaient dans l'une des 10 provinces canadiennes; elles excluent les personnes vivant en établissement et les résidentes et résidents de réserves des Premières Nations.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi du temps, 2022.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-97751-5

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026